Options pour l'établissement d'un réseaux d'échange entre les pays de la CEDEAO

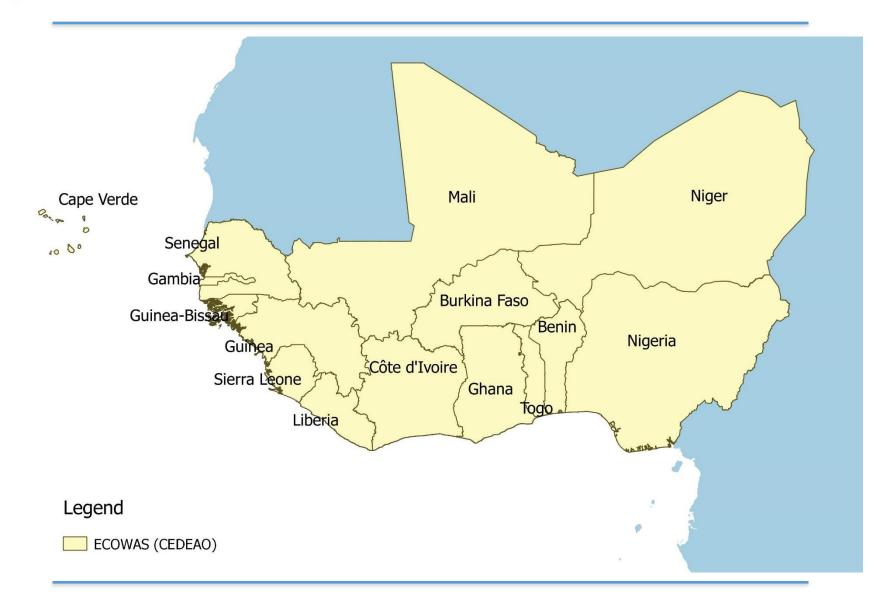
Paolo Prosperi

MICCA Programme

Casablanca (Morocco), 6-8 décembre, 2016

Atelier régional commun du Cluster Francophone, de la FAO et du 4C-Maroc sur

Les sources de financement des actions d'atténuation pour les secteurs de l'énergie et de l'agriculture, foresterie et autres affectations des terres (AFAT – AFOLU)









Dialogue Sous-régional sur le cadre MNV en Afrique de l'Ouest

04-06, Octobre 2016, Lomé, Togo















Objectifs de l'atelier de Lomé :

- Fournir une meilleure compréhension du cadre international du MRV et les dispositions relatives à l'Accord de Paris, y compris l'intégration entre les CNs, les BURs et les contributions décidées au niveau national (NDCs);
- Discuter des questions techniques et institutionnelles liées au cadre MRV, avec un accent particulier pour le secteur de l'énergie et de l'AFAT;
- Partager les expériences de réussite qui pourraient être reproduites par d'autres pays de la région;
- Accroître la sensibilisation sur les initiatives de soutien climatique en cours d'exécution dans la région et savoir comment accéder à un tel soutien;

...et



Objectifs de l'atelier de Lomé :

• Mise en place d'un réseau de coopération régionale Sud-Sud* basé sur les principes de développement durables pour les CNs et les BURs, avec l'appui des entités internationales telles que le PNUD / PNUE GSP, la FAO, la CCNUCC, l'Agrhymet et le CEREEC.

*La coopération Sud-Sud est le partage et l'échange mutuel de solutions clés de développement - les connaissances, les expériences et les bonnes pratiques, les politiques, la technologie, le savoir-faire et les ressources - entre les pays de l'hémisphère sud.



Approche

Au début de l'atelier, un document de travail a été présenté pour échanger des idées pour la mise en œuvre d'un «réseau de coopération Sud-Sud pour l'Afrique de l'Ouest».

Le réseau de coopération Sud-Sud ouest-africaine axée sur les **émissions nationales de gaz à effet de serre (GES)**, la planification des **mesures d'atténuation** et de mesure interne, les systèmes de mesure, rapports et vérification (MRV), tout en facilitant le bon suivi des contributions déterminés au niveau national (NDC).

Les activités de réseau se concentreront sur les secteurs qui contribuent principalement aux émissions de GES dans les domaines **technique** e **fonctionnel**.



Besoins: Les capacités techniques:

- Le renforcement des capacités dans l'utilisation des Lignes directrices 2006 du GIEC pour préparer l'inventaire national des GES.
- Fournir des activités de développement de capacités sectorielles spécifiques et un support dédié aux pays sur demande. Les liens avec les initiatives REDD + seront également incités.
- **Combler les lacunes de collecte de données** et les besoins pour soutenir la préparation de l'inventaire national des GES.
- Soutenir la préparation et la mise en œuvre des NAMA.
- La mise en œuvre et le soutien aux activités de AQ / CQ et de vérification.



Besoins: Les capacités fonctionnelles:

- Le partage d'expériences sur les différents modèles d'arrangements institutionnels pour opérationnaliser les composantes des systèmes nationaux d'inventaire et pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris.
- Construire des **systèmes de gestion de l'information** plus rigoureuses pour améliorer la transparence et la coordination entre les parties prenantes
- Améliorer la mise en place des **processus, des systèmes et des arrangements domestiques MRV**.
- Evaluer et mettre en œuvre l'intégration de l'inventaire des GES avec les systèmes
 MRV, avec l'objectif d'améliorer les capacités de suivi NDC (cadre de renforcement de la transparence).



Structure envisagée:

Deux niveaux de gouvernance:

- Un Secrétaire* ou bien un secrétariat (léger) pro-tempore, pour faciliter la coordination générale, avec une rotation périodique (tous les ans ou deux) entre les pays membres.
- L'unité de soutien technique (TSU), qui doit être établi au Centre de Collaboration
 CCNUCC régional (RCC) de Lomé (ou lorsque les parties en conviennent), fournirait le soutien technique et administratif au secrétariat pro-tempore dans la mise en œuvre du plan de travail du réseau.

*Le pays en charge du Secrétariat devrait conduire les communications à l'intérieur du réseau, héberger au moins une réunion annuelle, attribuer des demandes de soutien à une unité de support technique ainsi que de fournir une orientation stratégique pour le réseau.



Phase de démarrage:

- Jusqu'à ce que la première partie en prenne la responsabilité, le Secrétariat pourrait être créé au sein du RCC-CCNUCC de Lomé.
- Dans le but de faciliter et de rationaliser la communication dans le réseau, chaque partie doit désigner deux points focaux et communiquer leur nomination dans une déclaration écrite au Secrétariat pro - tempore.

Les deux points focaux devraient comprendre: le coordonnateur national de la National Communication et / ou du rapport biennal actualisé (point focal principal) et un second, idéalement avec une expertise technique en matière d'énergie et / ou AFAT.

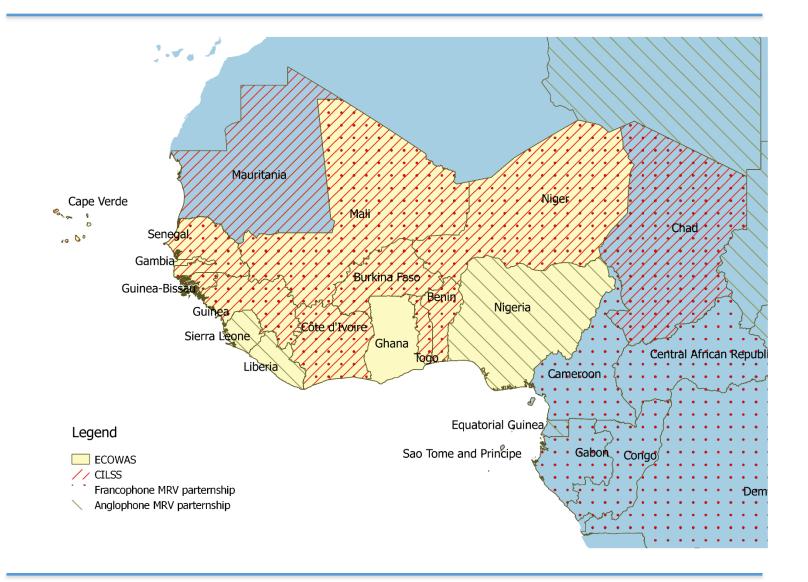
Le point focal principal aura le rôle de la **communication et le partage d'informations avec les experts techniques de leur pays**, tandis que le second agira comme un point focal adjoint.



Jusqu'ici (deux mois après Lomé), les pays suivants ont communiqués leur points focaux:

- Guinée
- Guinée Bissau
- Liberia
- Nigeria
- Sénégal

C'est prévu que l'organisation et le démarrage de réseaux soient discutés dans un autre atelier au cours 2017.



Merci beaucoup

Contact
paolo.prosperi@fao.org
micca@fao.org

www.fao.org/in-action/micca